



INSTITUT MARIETTE DELAHAUT

PROJET D'ÉTABLISSEMENT



2013-2016

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ
PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Rue de Sedent, 28 - 5100 Jambes

Secondaire : tél. 081 33 16 31 Fax : 081 33 16 34

Primaire : tél. 081 33 16 30 Fax : 081 33 16 36

AVANT-PROPOS

A partir des projets éducatif et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française, l'équipe éducative a élaboré un projet d'établissement.

Ce projet a été soumis à l'avis du Comité de Concertation de Base en date du 02/12/2013 et à l'avis du Conseil de Participation qui en a approuvé les termes en date du 09/01/2014

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ECOLE	5
A. Les types	5
B. Les formes	6
C. Organisation de l'enseignement	6
D. Tableau des métiers en forme 3	7
II. PRESENTATION DU PERSONNEL	8
III. PROJET D'ETABLISSEMENT	9
A. Objectif général :	
1. Les priorités	9
2. Les objectifs	9
3. Les actions	10
4. Les démarches	10
5. Les partenaires privilégiés	10
B. Objectifs spécifiques :	
1. Primaire intra muros	11
2. Classe au C.H.R. et aux Goélands	13
3. Secondaire de forme 1	14
○ Autonomie	14
○ Communication	15
○ Socialisation	16
4. Secondaire de forme 2	17
○ Autonomie	17
○ Communication	19
○ Socialisation	20
5. Secondaire de forme 3	21
○ Enseignement de plein exercice	21
○ Enseignement en alternance	23
○ Classe au C.H.R. et aux Goélands	24
6. Internat	25
7. « Transition-Insertion » projet pilote du Fonds social européen	28

I. Présentation de l'école

L'école d'enseignement spécialisé de la Communauté française de Jambes accueille des garçons et des filles de 6 à 21 ans.

Elle est située dans une région autrefois maraîchère et industrialisée.

Au confluent de la Meuse et de la Sambre et reflétant la douceur mosane, elle offre aux élèves un enseignement adapté à leurs possibilités et à leurs désirs. En outre, elle facilite leur insertion sociale et professionnelle.

Elle organise :

Primaire : les types 1 - 3 - 5b et 8

Secondaire : la forme 1 dans les types 2, 4 et 5b
la forme 2 dans les types 2 et 4
la forme 3 dans les types 1 et 4

Internat : les types 1 - 2 - 3 - 4 - 8 pour les élèves du primaire et du secondaire inscrits à l'institut.

A. Les types

Le type 1

Il répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et adolescents présentant un retard mental léger

Le type 2

Il répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et adolescents présentant un retard mental modéré ou sévère.

Le type 3

Il répond aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents présentant des troubles du comportement et de la personnalité.

Le type 4

Il répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et des adolescents présentant des déficiences physiques.

Le type 5b

Il répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et adolescents malades et/ou convalescents

Le type 8

Il répond aux besoins éducatifs et de formation des élèves présentant des troubles des apprentissages.

B. Les formes

La forme 1

Elle a pour objectif de développer l'autonomie, la socialisation et la communication. Elle prépare l'élève à vivre en milieu protégé, home occupationnel ou centre d'accueil.

La forme 2

Elle vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle afin de rendre possible l'insertion en milieu de vie et ou de travail adapté.

La forme 3

Elle vise à donner une formation générale sociale et professionnelle afin de rendre possible l'insertion socioprofessionnelle dans la vie active.

C. Organisation de l'enseignement

En forme 1

Une seule phase pour les élèves fréquentant l'enseignement de types 2, 4 et 5b.

En forme 2

Deux phases de +/- 3 ans selon l'évolution de l'élève fréquentant l'enseignement de types 2 et 4.

En forme 3

Trois phases de +/- 2 ans selon l'évolution de l'élève fréquentant l'enseignement de types 1 et 4.

La 1^{ère} phase comporte un temps d'observation dans un ou plusieurs secteurs professionnels.

La 2^{ème} phase vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La 3^{ème} phase débouche sur une qualification professionnelle dans un métier

Possibilité d'obtenir un C.E.B. et un CE2D

D TABLEAU DES METIERS

1 ^{ère} observation		
Secteurs professionnels (1 ^{ère} phase)	Groupes professionnels (2 ^{ème} phase)	Métiers (3 ^{ème} phase)
1. Agronomie	Horticulture	Ouvrier jardinier Ouvrier en entreprise horticole
2. Construction	Construction - gros œuvre Bois Maintenance	Maçon Paveur Monteur placeur en éléments menuisés Ouvrier d'entretien du bâtiment et son environnement
3. Industrie	Construction métallique Mécanique : carrosserie/tôlerie	Ferronnier Métallier Préparateur en travaux de peinture en carrosserie Peintre en carrosserie
4. Hôtellerie-alimentation	Restauration	Commis de cuisine Commis de cuisine de collectivité Commis de salle
5. Service aux personnes	Services sociaux et familiaux	Aide logistique en collectivité
6. Economie	Travaux de bureau Travaux de magasin	Encodeur de données Assistant de réception-téléphoniste Auxiliaire de magasin

II. Présentation du personnel

L'équipe éducative est composée de membres du personnel de direction, du personnel éducatif, du personnel administratif, du personnel social, du personnel paramédical.

Ces différentes composantes se retrouvent aussi bien au primaire, au secondaire et à l'internat.

A travers le projet d'établissement, chaque membre du personnel aura la volonté de viser une meilleure intégration sociale des élèves à l'aide d'une série d'actions qui veilleront à :

Dans le cadre du projet éducatif

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des connaissances qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à s'intégrer dans la vie économique, sociale et culturelle.
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Dans le cadre du projet pédagogique

1. Vivre la démocratie au quotidien.
2. Constituer de véritables équipes éducatives.
3. Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires.
4. Créer un contexte d'apprentissage favorable.
5. Conduire chaque élève aux compétences et aux savoirs attendus.
6. Organiser des bilans.
7. Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles.
8. Accompagner les jeunes dans leurs démarches professionnelles.

III. Le projet d'établissement

Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques.

A. Objectif général

L'objectif général du projet d'établissement sera de donner aux élèves les atouts pour s'intégrer dans la vie sociale.

1. Les priorités

Notre projet d'établissement a été élaboré en fonction :

- des caractéristiques culturelles et sociales, des besoins et des capacités de nos élèves. En matière d'intégration sociale et professionnelle, il s'inspire de leurs aspirations et de celles de leurs parents.
- de l'environnement social, culturel et économique de notre établissement

2. Les objectifs

- tenir compte de l'activité spontanée, exploratrice et créatrice de l'enfant.
- développer ses potentialités actives en fonction de son rythme.
- susciter la communication.
- favoriser une conduite autonome.

3. Les actions

- Prévoir une organisation matérielle qui réponde aux besoins fondamentaux des enfants.
- engager l'enfant dans des situations de vie du quotidien.
- enrichir les représentations sociales des enfants par la confrontation avec des vécus, des références et des supports variés.
- « Stimuler l'enfant à partir de ce qu'il est. »

4. Les démarches

- Orientation adéquate des élèves par l'organisation de tests psychopédagogiques lors de l'arrivée dans l'établissement.
- Adaptation aux exigences de la vie scolaire :
 - organisation de plusieurs niveaux de maîtrise.
 - organisation de phases assorties de compétences seuils.
 - organisation d'un Plan d'Acquisition des compétences-seuils. pour les élèves en difficulté ou devant changer de secteur.
 - conseils de classes extraordinaires
- Suivi de tous les élèves par la mise en œuvre d'un plan individuel d'apprentissage (P.I.A.)
- Lutte contre l'absentéisme en favorisant les contacts directs et personnalisés avec les jeunes et les parents (assistante sociale)
- Suivi permanent assuré par des logopèdes et des kinésithérapeutes.
- Continuité d'un niveau scolaire à l'autre par une journée d'accueil et d'activités des écoles d'enseignement primaire spécialisé de la région.
- Liaison avec le monde extérieur par des synergies, des collaborations et/ou des conventions avec des entreprises ou administrations.
- Formation continuée du personnel.

5. Partenaires privilégiés

C.P.M.S. : L'équipe travaille en étroite collaboration avec le C.P.M.S. lors de :

- Accueil des nouveaux élèves
- Suivi de l'orientation des nouveaux élèves
- Aides ponctuelles pour des activités spécifiques dans les classes (éducation à la sexualité...)
- Aide personnalisée en cas de décrochage scolaire.

A.W.P.I.H. : Visites et informations diverses à l'école et au centre à Jambes

S.A.J. : suivi d'élèves placés à l'internat

S.P.J. : suivi d'élèves placés à l'internat

Police : lors de problèmes avec les jeunes et les parents

B. Objectifs spécifiques

1. Objectifs spécifiques de la section primaire intra muros

Rendre confiance à l'élève et le réconcilier avec l'école en tenant compte de ses potentialités en essayant de l'amener au maximum de ses possibilités affectives, psychomotrices, intellectuelles.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS
<p>A. Réintégrer l'enseignement ordinaire</p> <p>B. Développer son autonomie</p> <p>C. Améliorer l'estime de soi</p> <p>D. Apprendre à vivre ensemble</p> <p>E. Acquérir un esprit social</p> <p>F. Augmenter son sens des responsabilités</p> <p>G. Favoriser sa créativité</p>	<p>1. Pédagogie du projet.</p> <p>2. Pédagogie active et différenciée.</p> <p>3. Remédiation individuelle.</p> <p>4. Soutien pédagogique au sein du groupe : tutorat...</p> <p>5. Pratique de l'intégration dans tous les réseaux.</p> <p>6. Organisation de concertations et de conseils de classe.</p> <p>7. Education physique :</p> <ul style="list-style-type: none">a. participation aux activités organisées par le COMSPORT, l'A.D.E.P.S., l'enseignement ordinaire.b. hippothérapie pour les enfants autistes. <p>8. Education à l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none">a. visites culturelles.b. séjours résidentiels à la mer ou dans les Ardennes.c. tri des déchets.d. animations Eco-consommatione. sensibilisation à la protection de

l'environnement.

9. Education à la santé :

- a. sensibilisation à une alimentation équilibrée par :
 - * l'organisation d'un petit déjeuner matin
 - * l'accès à une cuisine didactique.
 - * des leçons sur l'alimentation (collations...)
- b. animations sur l'hygiène corporelle et dentaire.

10. Education artistique :

- a. création de spectacles.
- b. organisation de marchés d'Halloween et de Noël.
- c. décoration de l'école.

11. Education à la sécurité routière :

initiation au code (à la conduite d'un vélo en ville) organisée par la police locale pour les élèves de maturités III et IV.

12. Education aux médias :

- a. élaboration du journal de l'école.
- b. utilisation de la bibliothèque, des ordinateurs, d'Internet...
- c. sensibilisation aux messages et aux codes télévisuels.

13. Organisation de conseils de

coopération au sein de certaines classes.

En vue de favoriser un passage serein dans le secondaire, plusieurs actions sont menées :

- Journées découvertes pour les jeunes du primaire dans différents établissements secondaires correspondant aux types d'enseignement des élèves.
- Participation à des ateliers professionnels au secondaire
- Echanges pédagogiques entre les instituteurs du primaire et les professeurs de français et de mathématique en vue d'un continuum efficace
- Contacts réguliers des assistantes sociales des 2 niveaux avec le C.P.M.S.

En vue de favoriser des contacts constructifs entre élèves, parents et personnel enseignant des réunions de parents sont organisées régulièrement.

Section: « classe à l'hôpital » (CHR de Namur et Les Goélands à Spy)

Offrir un lieu d'écoute, de compréhension, de respect et d'expression à l'enfant afin de l'aider à retrouver l'estime de lui et d'envisager son avenir avec confiance.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS
<p>A. Atténuer l'angoisse, le sentiment d'isolement des enfants plongés en milieu hospitalier.</p> <p>B. Améliorer les relations entre l'enfant hospitalisé et le monde extérieur : sa classe, d'autres classes, d'autres enfants dans une situation similaire...</p> <p>C. Prise en compte de la période de convalescence à domicile.</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Emploi de techniques modernes de communication : courrier électronique, vidéoconférence, fax, téléphone, vidéo...2. Travail d'un groupe de réflexion visant à dégager des solutions plausibles à l'hospitalisation.3. Expression par le dessin et la création.4. Utilisation d'Internet.5. Jeux libres et spontanés.

2. Objectifs spécifiques de la section secondaire : FORME 1

Ils viseront à permettre aux élèves de s'intégrer dans la vie sociale.

OBJECTIF 1 : AUTONOMIE

Sous objectifs	Actions
A. Développer l'hygiène corporelle.	<ol style="list-style-type: none">1. Pouvoir réaliser les mesures d'hygiène avant un travail.2. Se moucher.3. Se doucher.
B. Développer l'autonomie vestimentaire.	<ol style="list-style-type: none">1. Pouvoir s'habiller correctement seul.2. Ouvrir ou fermer des tirettes et des boutons.3. Lacer ses chaussures.
C. Développer et affermir l'autonomie dans la latéralité.	<ol style="list-style-type: none">1. Pouvoir se situer dans l'espace par rapport à son corps.
D. Développer l'autonomie dans les déplacements.	<ol style="list-style-type: none">1. Se déplacer seul ou en groupe à chaque endroit demandé (école, ville...)2. Ouvrir ou fermer une porte en utilisant une clé.3. Monter et descendre les escaliers sans se tenir à la rampe.
E. Développer l'autonomie face au temps.	<ol style="list-style-type: none">1. Mémoriser sa grille horaire journalière.2. Savoir se situer dans une année (jours, semaines, mois, saisons).3. Reconnaître les notions temporelles : matin, après-midi, ...4. Pouvoir utiliser correctement l'horaire journalier (activités).5. Exploiter l'horloge murale.

OBJECTIF 2 : COMMUNICATION

A. Développer, faciliter et affermir la communication par le geste et par le mime.

B. Développer la reconnaissance des pictogrammes sociaux.

1. Mimer une demande en fonction de chaque besoin (explications, consignes) et donner son avis par la suite.

2. Mimer et mémoriser un message (sentiments, expressions, répliques, ...)

3. Mimer « bonjour », « au revoir », « s'il vous plaît », « merci », ...

4. Exprimer des questions dans le but de se renseigner.

1. Repérer, reconnaître et différencier les différents pictogrammes utilisés dans notre société.

2. Pouvoir expliquer la signification des pictogrammes.

OBJECTIF 3 : SOCIALISATION

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS
<p>A. Etre conscient de la présence de l'autre et des autres.</p> <p>B. Développer le respect de l'environnement.</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Aider un camarade dans les différentes situations concrètes.2. Ne pas faire de bruit lorsqu'un autre parle.3. Ecouter, regarder et s'intéresser à son interlocuteur.4. Travailler en équipe.5. Echanger et exprimer des idées et des opinions en toute liberté.6. Respecter l'autre et ce qui lui appartient (vêtements, matériel, ...).7. Respecter et accepter les différences de chacun. <ol style="list-style-type: none">1. Apprendre à réaliser les tâches ménagères quotidiennes (poubelles, vaisselles, rangements, ...).

OBJECTIF 4 : INTEGRATION DANS DES CENTRES DE JOUR ADAPTES AUX DIFFERENTES PATHOLOGIES DES ELEVES.

L'ACTION VISERA A DEVELOPPER DES CONVENTIONS OU SYNERGIES AVEC DES CENTRES DE JOUR ET L'A.W.I.P.H EN VUE D'UNE INSCRIPTION SUR LES LISTES D'ATTENTE

1. Par des stages en centres de jours en vue d'une inscription pour la vie d'adulte.
2. Par une aide ponctuelle aux parents pour compléter les dossiers de l'A.W.I.P.H.

3. Objectifs spécifiques de la section secondaire : FORME 2

Intégration des élèves en milieu socioprofessionnel adapté.

OBJECTIF 1 : AUTONOMIE

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS
A. Développer l'hygiène corporelle.	<p>Apprendre à :</p> <ul style="list-style-type: none">- se laver les mains- prendre une douche ou un bain avec ou sans aide. <ul style="list-style-type: none">- préparer une trousse de toilette, du matériel d'hygiène.- lacer ses chaussures.- fermer une tirette.- adapter les vêtements aux circonstances.- préparer des bagages pour un voyage ou une excursion- préparer le sac de gym. <ul style="list-style-type: none">- réaliser quelques petites recettes.- préparer son casse-croûte pour l'école ou pour une excursion. <ul style="list-style-type: none">- oser demander une permission, un conseil.- aider un condisciple.- disposer du matériel.
B. Développer l'autonomie vestimentaire.	
C. Développer l'autonomie alimentaire.	
D. Prendre une initiative.	

<p>E. Développer et affermir l'autonomie dans l'orientation du schéma corporel d'un déplacement.</p> <p>F. Développer la latéralité.</p> <p>G. Développer l'autonomie dans les déplacements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - suivre un trajet avec ou sans matériel. - connaître les règles de sécurité routière. - se tenir en voiture, dans le bus. <ul style="list-style-type: none"> - manipuler des outils, des matériaux (dessins, cours ménagers, ateliers). - se positionner par rapport à l'outil. - ranger le poste de travail ou le local après utilisation du matériel. - maîtriser les notions de latéralité sur soi, sur autrui et sur des objets. - distinguer droite et gauche (code de la route). <ul style="list-style-type: none"> - s'orienter dans l'espace : école, piscine, patinoire, manège, ... - connaître les dispositions du matériel dans les classes.
---	--

OBJECTIF 3 : SOCIALISATION

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS
<p>A. Développer le respect d'autrui.</p> <p>B. Développer l'autonomie face au temps qui passe.</p> <p>C. Développer le sens des responsabilités.</p>	<p>Apprendre à :</p> <ul style="list-style-type: none">- accepter les différences morphologiques, vestimentaires, physiques ou raciales ;- adopter une attitude positive (tant verbale que physique) à l'égard des autres : <ul style="list-style-type: none">- connaître une certaine suite logique dans le travail :- suivre l'ordre chronologique dans les différents cours : <ul style="list-style-type: none">- assumer de petites tâches :- respecter le matériel, les infrastructures et l'environnement :- rendre service aux autres.

OBJECTIF 4 : INTEGRATION DANS UN MONDE SOCIO-PROFESSIONNEL ADAPTE.

L'ACTION VISERA A DEVELOPPER DES CONVENTIONS OU SYNERGIES AVEC DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTE EN EVITANT LES NOTIONS DE RENTABILITE, DE PRODUCTIVITE ET EN PRIVILEGIANT LA FORMATION.

1. Par des stages d'immersion dans diverses structures de travail.

2. Par du travail de conditionnement intra muros pour des sociétés différentes.

4. Objectif spécifique de la section secondaire : FORME 3

Intégration des élèves en milieu socioprofessionnel.

SOUS-OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS
<p data-bbox="108 613 699 647">A. <u>ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE</u></p> <p data-bbox="116 779 608 931">1. Faciliter l'intégration de l'élève dans le monde du travail par des formations variées dans les secteurs professionnels suivants :</p> <ul data-bbox="177 1106 560 1339" style="list-style-type: none">- l'agronomie- la construction- l'industrie- le service aux personnes- l'économie- l'hôtellerie-alimentation	<ol data-bbox="783 613 1385 1749" style="list-style-type: none">1. Pratique d'une pédagogie différenciée.2. Utilisation des technologies modernes (passeport TIC).3. Réalisation de travaux extra-muros dans des entreprises et chez des particuliers.4. Visites d'entreprises (ateliers, usines, foires commerciales, ...).5. Stages actifs en fonction de la formation choisie.6. Entreprise d'école.7. Mise en situation active des élèves dans secteur public et/ou privé.8. Formation à l'entretien d'embauche en relation avec le FOREM.9. Partenariat avec l'échevinat de l'environnement : serres communales de Namur.10 Formation continuée du personnel sur site et en externe.

<p>2. Développer des actions pour favoriser la participation de l'élève à la vie sociale, culturelle et sportive de sa région.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation à des représentations théâtrales, musicales et cinématographiques. 2. Création d'une petite troupe théâtrale dans l'établissement. 3. Rencontres sportives avec d'autres écoles. 4. Visites d'expositions, d'ateliers d'artistes, d'artisans, ... 5. Organisation d'expositions de travaux d'élèves à l'extérieur de l'école. 6. Visites d'administrations communales, provinciale et régionale, banque, poste... 7. Visites de centres culturels : théâtre, bibliothèque, archives, ... 8. Emploi de techniques modernes de communication (courrier électronique, vidéoconférence, ...) afin de favoriser un travail en groupes. 9. Organisation interne d'une collecte de piles usagées pour favoriser un recyclage efficace.
<p>3. Renforcer la socialisation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par le respect des personnes. 2. Par la ponctualité. 3. Par l'ordre et la bonne tenue des documents scolaires : cahiers, contrats, journal de classe, carnets de stage(s). 4. Par l'ordre et le rangement des locaux, du matériel et des matériaux utilisés.

5. Par le respect des travaux réalisés.

6. Par le respect de l'environnement :
tri des déchets, aménagements des
jardins de l'école.

7. Par le respect, lors des stages, des
conventions en vigueur dans les
entreprises.

8. Par la lutte contre les assuétudes.

B. ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE

Formations visées par l'article 47 du décret
« Missions »

1. Formation scolaire : 600 périodes.

2. Formation par le travail en entreprise :
600 heures.

Section: la classe à l'hôpital (Les Goélands)

Offrir un lieu d'écoute, de compréhension, de respect et d'expression au jeune afin de l'aider à retrouver l'estime de lui et d'envisager son avenir avec confiance.

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS
<p>A. Atténuer l'angoisse, le sentiment d'isolement des jeunes plongés en milieu hospitalier.</p> <p>B. Améliorer les relations entre le jeune hospitalisé et le monde extérieur : sa classe, d'autres classes, d'autres jeunes dans une situation similaire...</p> <p>C. Prise en compte de la période de convalescence à domicile.</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Emploi de techniques modernes de communication : courrier électronique, vidéoconférence, fax, téléphone, vidéo...2. Travail d'un groupe de réflexion visant à dégager des solutions plausibles à l'hospitalisation.3. Expression par le dessin et la création.4. Utilisation d'Internet.5. Activités libres et spontanées.

5. Objectifs spécifiques de l'internat.

Ils viseront à créer un milieu de vie dans lequel les enfants peuvent, en fonction de leurs possibilités :

- acquérir et développer leur autonomie (hygiène, repas, ...).
- acquérir et développer un certain sens social (respect de soi-même et des autres).
- trouver un bien-être ou un équilibre affectif et moral pour leur permettre de développer harmonieusement leurs besoins intellectuels, culturels, sportifs et scolaires.
- apprendre à gérer leur temps par une certaine liberté dans le choix de leurs activités.
- Apprendre à reconnaître leurs émotions, les comprendre et essayer de les maîtriser le cas échéant : la colère, la joie, la tristesse, la peur, ...

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS
Coordination des mouvements. Esprit d'équipe. Intégration de l'élève dans un club de sport.	- Patinage - Tennis de table - Natation. - Escalade - Bowling - Squash. - Danse - théâtre - patinage. - Basket - Football - Volley - Base-ball. - VTT - run bike. - Tennis de table - Athlétisme. - Unihockey - Base-ball. - Netball. - Indiaka - Marche.
Acquisition d'une habileté manuelle. Sens du goût (harmonie des formes et des couleurs).	- Travaux d'aiguille. - Dessin. - Composition. - Correction photos numériques.

<p>Développement gestuel.</p> <p>Développement artistique.</p>	<p>- Travaux manuels,</p> <p>- Chant - chorale.</p>
<p>Découverte et culture du sens artistique.</p> <p>Un nouveau média : l'ordinateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son utilité. <p>par le délasserment et le jeu</p> <p>Son utilisation.</p> <p>Les activités culturelles.</p> <p>Autonomie à table.</p> <p>Correction à table.</p>	<p>- Visite d'expositions.</p> <p>- Photo numérique - composition.</p> <p>Principalement des jeux, mais pour certains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - initiation au traitement de texte ; - dessin assisté par ordinateur. <p>Pour la majorité :</p> <p>les CD-ROM éducatifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la musique ; - les animaux ; - l'univers ; - INTERNET. <p>Expositions : - artistiques - scientifiques</p> <p>Cinéma.</p> <p>Centre spatial de Redu.</p> <p>Musées divers.</p> <p>Excursions au zoo, à Han-sur-Lesse, ...</p> <p>Reportages TV, films.</p> <p>Les informations.</p> <p>La musique sous toutes ses formes.</p> <p>Éducation au goût.</p> <p>Surveillance active des repas.</p>

<p>Activités ludiques.</p> <p>Suivi scolaire.</p>	<p>Aide aux élèves fréquentant l'enseignement de types 2 et 4.</p> <p>Savoir-vivre à table.</p> <ul style="list-style-type: none">- Se délasser <u>ensemble</u>.- Développer l'esprit d'équipe.- Développer l'esprit d'entraide.- Développer le fair-play,- Respecter l'autre et soi-même. <p>- Remédiation</p>
---	---

6. Objectifs «Transition-Insertion» Projet Pilote Fonds Social Européen



Sur le terrain :

Notre école s'est inscrite dans ce projet inter-réseaux en tant que premier établissement spécialisé de la province de Namur.

Concrètement :

La référente - coordinatrice prend en charge les jeunes 16 mois : dix mois de leur dernière année d'études et les six mois qui suivent.

Dans le but de ...

... de septembre à juin de la dernière année de scolarité...

- Créer avec le jeune un climat de confiance.
- Prévenir le décrochage scolaire.
- Favoriser l'autonomie.
- Finaliser le projet individuel de transition.
- Faire en sorte que l'insertion socioprofessionnelle soit la valeur partagée par tous.
- Rendre à l'élève une image positive du travail.

Dans le but de ...

... de juillet à décembre après la sortie de l'école...

- Assurer le passage scolarité/marché du travail.
- Renseigner sur les réseaux, les structures à mobiliser.
- Poursuivre l'insertion socioprofessionnelle.
- Adapter (si nécessaire) le projet individuel de transition.
- Aider à atteindre les objectifs fixés.